

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2016

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024**

Rapporteur : Philippe Laurent

Dans un an et cinq mois, le 15 septembre 2024, le Comité international olympique décidera qui, de Paris, Rome, Budapest ou Los Angeles, accueillera les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Depuis plusieurs mois, l'AMF appelle les maires et présidents d'EPCI à s'engager pour soutenir cette candidature.

Comme elle l'avait fait en 2020, Paris présente donc sa candidature. Avec cette fois-ci un argument de plus. En 2024, cela fera tout juste un siècle que la capitale aura accueilli ses premiers JO, en 1924. On sait que l'un des éléments clés que le CIO regardera de près, lors du processus de sélection, sera le soutien de la population à la candidature.

C'est un des arguments qu'a fait valoir l'AMF dans un courrier adressé à tous les maires et présidents d'EPCI en octobre dernier : « *Le CIO sera très attentif à l'importance de la mobilisation et du consensus national autour de Paris 2024* ».

Les élus locaux jouent évidemment un rôle central dans le développement de la pratique sportive dans le pays, par la mise à disposition d'équipements sportifs et le soutien aux clubs et aux associations. Et il est évident que l'obtention par Paris des JO de 2024 aurait des retombées positives pour le sport sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, souligne l'AMF, les élus locaux sont aussi un relais important pour organiser la mobilisation de la population en soutien à cette candidature.

A ce jour, une centaine de collectivités et d'EPCI ont répondu à l'appel de l'AMF et ont fait voter une délibération indiquant qu'ils « *apportent leur soutien à la candidature de Paris* » et « *émettent le vœu que cette candidature soit retenue* ».

Le prochain congrès de l'AMF sera l'occasion pour l'association de relancer la mobilisation des maires : le mercredi 1er juin, à 14h30, un « *temps fort* » aura lieu, en présence de la maire de Paris, Anne Hidalgo, et des principales personnalités du milieu olympique français, pour exprimer « *le soutien des maires de France à la candidature de Paris aux JO de 2024* ». Un stand du mouvement olympique sera également installé place du village pour présenter les enjeux de la candidature de la ville de Paris et recueillir les soutiens à cette candidature.

C'est pourquoi il est proposé que la Ville apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émette le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.